~~A° 1755~~

nous avons été chargés par l'academie d'examiner
une observation envoyée par m. Bournene chirurgien
en chef de l'hotel dieu de nantes sur une operation de
la taille par laquelle il a tiré avec succés trois pierres
qui se sont trouvées avoir pour noyau chacune une feve
d'aricot que le malade s'etoit introduit ~~par~~ dans l'urettre. quoyque
ce canal ne paroisse pas absolument assés large pour recevoir
cette espece de corps etranger, les pierres qu'il a envoyées
constatent le fait, et l'observation merite d'etre conservée. —
c'est le jugement que nous en portons. ce 15. Xbre. 1755. —

Morand   Sue 2e

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE